



République française
Département de la Moselle
COMMUNE DE BERLING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des Délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 06 novembre 2023

Membres en exercice : 8	Date de la convocation: 31/10/2023
Présents : 8	<i>L'an deux mille vingt-trois et le six novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Ernest HAMM</i>
Votants: 8	Présents : Ernest HAMM, Frédéric RICHERT, Grégory MOTSCH, Franck LOUTRE, Pierre ELLMANN, Fanny HAESSIG, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN
Pour: 2	Absents excusés représentés:
Contre: 5	Absents excusés:
Abstentions: 1	Absents:
	Secrétaire de séance: Fanny HAESSIG

Délibération n° 2023_11_05

Objet: Paiement d'heures complémentaires à la secrétaire de Mairie Mme Véronique GILLES

Vu le travail important avec la préparation du renouvellement des baux de chasse et les heures supplémentaires effectuées par la secrétaire de mairie, le Maire propose de payer les 33 heures complémentaires depuis son embauche au mois de juillet 2023.

Mme Véronique GILLES quitte la séance.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas payer les heures supplémentaires.

Le Maire sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargées de la gestion d'un service public peuvent désormais déposer leurs recours par voie dématérialisée via l'application Télérecours depuis le site <http://www.telerecours.fr/>.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture et publication sur le site internet de la Commune le 09 novembre 2023

Ont signé

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Berling le 09 novembre 2023

Le Maire, Ernest HAMM

Le secrétaire de séance, Fanny HAESSIG

